

Exigences du code de pratiques sur la liberté de mouvement Impacts et accompagnement des fermes laitières



Les Producteurs de lait du Québec (PLQ), en collaboration avec la Coordination services-conseils (CSC), les réseaux Agriconseils, Lactanet et le MAPAQ, lancent un appel de candidatures visant à recruter et former des conseillers qui seront habilités à réaliser des visites d'élevage (portrait des installations et scénarios de mises aux normes) dans 500 fermes laitières du Québec.

Ce projet structurant vise à soutenir les producteurs laitiers dans leur adaptation aux nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers.

Pourquoi ce projet?

Au 1^{er} avril 2027, la liberté de mouvement des vaches deviendra une exigence obligatoire dans les fermes laitières canadiennes. Plusieurs entreprises devront adapter leurs bâtiments, leurs pratiques et leurs modes de gestion afin d'assurer leur conformité réglementaire et la pérennité de leur entreprise.

Pour répondre à ce besoin majeur, le projet prévoit :

- L'accompagnement de près de 500 entreprises laitières;
- La formation et l'habilitation de plusieurs conseillers;
- La création d'une cellule de mentorat multidisciplinaire et d'une communauté de pratiques;
- Le développement d'une expertise durable sur l'adaptation des fermes laitières pour la mise aux normes du code de pratiques.

Profils recherchés

Nous recherchons des conseillers à l'aise dans l'accompagnement des producteurs dans le changement des pratiques, notamment avec les profils suivants:

- Conseiller en production laitière;
- Conseiller en agroenvironnement;
- Ingénieur en agroenvironnement.

Mandats des conseillers habilités

Les conseillers retenus auront les mandats suivants :

- Assister à une formation préalable visant à leur habilitation pour l'accompagnement des producteurs dans le cadre du projet;
- Réaliser l'accompagnement des producteurs dans le cadre du projet via :
 - Une visite de ferme;
 - Un portrait des installations afin d'identifier des scénarios de mises aux normes à court, moyen ou long terme pour répondre aux exigences du code. Les options possibles : aménagements intérieurs, nouvelle étable, aire d'élevage extérieure (incluant les cours d'exercice), pâturage. Il peut s'agir de solutions temporaires ou d'améliorations progressives.
- Recourir à la cellule de mentorat multidisciplinaire en cas de besoin pour chaque dossier.

Projet coordonné par :



En collaboration avec :



Formation et mentorat multidisciplinaire

Les conseillers retenus bénéficieront d'une formation gratuite sur le déroulement de la visite, le portrait des installations et les différents scénarios de mises aux normes.

Le contenu sera travaillé par un groupe d'experts composés d'agronomes spécialisés en bien-être animal, d'ingénieurs en agroenvironnement, de conseillers en gestion et de médecins vétérinaires.

En outre, les conseillers auront accès à la cellule d'experts tout au long du projet grâce à une formule de mentorat multidisciplinaire et de communautés de pratiques.

Pour chaque visite réalisée, les conseillers pourront solliciter les experts pertinents de la cellule pour les aider dans la réalisation du portrait des installations et l'établissement de scénarios de mises aux normes adaptés.

Bénéfices du projet

- Développement d'une expertise hautement recherchée;
- Participation à un projet structurant à l'échelle provinciale;
- Accès à un réseau d'experts et participation à une communauté de pratiques;
- Expérience terrain concrète;
- Possibilité d'offrir des services spécialisés admissibles au Programme services-conseils.

Calendrier, temps requis et rémunération

Étape	Période / date	Temps requis	Rémunération
Appel de candidatures	Août 2026	-	-
Sélection des conseillers	2 octobre 2026	-	-
Formation obligatoire des conseillers	22 octobre 2026	2h. Pour un webinaire en ligne de présentation du projet. Le webinaire sera enregistré.	Formation gratuite non rémunérée.
	5 novembre ou 11 novembre 2026 (au choix)	8h. Pour une journée en présentiel soit à l'ITAQ de Saint-Hyacinthe, soit au Cégep de Lévis. Le choix du lieu pour chaque date sera précisé ultérieurement.	Formation gratuite non rémunérée. Les frais de déplacement pourront être remboursés (km, hôtel, repas). Une accréditation OAQ est en cours.
Accompagnement des producteurs	Hiver 2027 à février 2028	Environ 15 h par dossier de producteur (incluant : déplacement, visite, portrait des installations, échange avec les experts et rétroaction au producteur sur les scénarios de mises aux normes).	L'accompagnement par producteur peut aller jusqu'à 2 250 \$ maximum (soit 15 h x taux moyen de 150 \$ / h). Une aide financière de 85 % (soit 1 913 \$ maximum) sera disponible seulement pour les conseillers admis aux réseaux.

Pour déposer votre candidature

Veuillez répondre au [formulaire ci-contre](#) pour déposer votre candidature **d'ici le 18 septembre 2026**.

Une sélection des candidatures sera effectuée le 2 octobre 2026 afin d'assurer la couverture du territoire Québécois pour les visites de fermes.